LE syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FOIX, le 3 juin 2013

CTL du 31 mai 2013

COMPTE RENDU

Les Organisations Syndicales n'ont pas lu de déclarations liminaires, nous sommes donc rapidement rentré dans l'ordre du jour de ce CTL, qui était avant tout informel.

↳ Le 1er point portait sur **l'exécution budgétaire 2012 et les perspectives pour 2013.**

Nous sommes tous tombés au moins d'accord sur un point : celui de constater pour cette année encore une diminution de la DGF. Dans les conditions actuelles, cela ne pourra que contribuer à accroître les difficultés vécues par l'ensemble des agents au quotidien.

La présentation du budget se révèle un exercice de style dans la mesure ou certains éléments nous échappent, certains postes sont soumis à des financements divers. L'affranchissement, premier poste des dépenses de fonctionnement (à lui seul plus de 27 %) a fait l'objet d'un long débat, dans la mesure ou chaque année nous ignorons toujours, en début d'exercice, comment il sera financé. Dans ces conditions, il fait figure de barrière d'ajustement pour présenter un budget en équilibre.

↳ Second point à l'ordre du jour : **le bilan de la notation 2012.**

Il n'y a eu aucune note négative, mais l'on constate une disparité assez notable sur la manière de noter entre les deux filières : plus "généreuse" dans la filière GP que dans la filière fiscale.
Pour l'instant 5 recours en notation ont été exercés, n'hésitez pas à nous communiquer des copies de ces recours afin de vous défendre au mieux lors de la CAPL

↳ Le troisième point portait sur la **note d'orientations ministérielles santé et conditions de travail 2013.**

La prévention des risques psycho sociaux et des troubles musculeux squelettiques reste une priorité. ainsi que les risques liés à la présence d'amiante dans les locaux.

./..

Dans le cadre des questions diverses, plusieurs thèmes ont été abordés:

↳Tout d'abord des éléments d'information sur la mise en place d'une grilles d'analyse des risques des demandes de restitution de crédit d'impôt en faveur de la recherche.

↳Puis des informations relatives à la Trésorerie de Castillon : Au préalable, les représentants de ***FO DGFIP*** ont rappelé les travaux souhaités par les agents dans ce poste :

La réfection du lino,

Le double vitrage à mettre en place,

La mise aux normes de l'escalier toujours dangereux,

Un agrandissement des archives

Certains de ces travaux sont à la charge du propriétaire, qui après avoir bénéficié d'une "rente de situation" depuis 50 ans, avait donné une réponse favorable, puis s'est rétracté, prétextant que le bail se prolonge jusqu'en 2015. Un courrier lui a été adressé, afin qu'il se prononce définitivement soit sur les travaux, soit sur la baisse du loyer. nous serons attentif à la suite qui sera donnée.

↳Un point particulièrement important concernait le projet de déménagement de la Trésorerie de Saint-Girons dans les locaux du Centre des impôts, en préambule nous avons lu l'ensemble des préoccupations et des revendications des camarades de la Trésorerie dont voici la teneur :

« Suite à la venue des représentants de ***FO-DGFIP*** dans les locaux de la Trésorerie de Saint-Girons, le mardi 21 mai 2013, il ressort, après consultation de l'ensemble des agents, à deux exceptions , que l'inquiétude est importante quant au projet de déménagement du CFP de St Girons dans les locaux du Centre des Impôts de St Girons.

Voici par ordre décroissant en importance les points soulevés dans la réunion :

- **Problème de l'amiante**. La présence d'amiante dans les cloisons de ce site est connu. Les collègues sont très inquiets sur la dangerosité des locaux. Les normes 2013 sont elles respectées ?

- **Problème d'espace**. Après prise des mesures avec le chef de poste, il s'avère que le nombre des armoires utilisées actuellement est de 43 armoires dont la plupart sont pleines. Il sera difficile même sans la superficie de l'accueil de caser le tiers de celles-ci

Le plan du SIE n'ouvre pas possibilité d'aménagements particuliers. Nous rappelons que la dématérialisation des mandats, titres et bordereaux ne commencera au mieux qu'en 2015. En attendant, le risque de blocage du fonctionnement de la trésorerie devient prévisible.

Celui ci ne pourrait être reproché aux agents par la suite une fois le déménagement effectué. Le travail administratif ne pourrait se faire sous des amoncellements de documents papier non classés.

La superficie disponible serait de 175 mètres carrés. L'espace dédié à l'accueil du public n'est pas déduit de cette superficie, car le pré projet inclurait une caisse et un guichet au 2eme étage. Un problème de parking a également été abordé par certains agents. il n'y aurait plus de parking pour les usagers. De plus, il y a quelques années un projet avait été envisagé afin d'augmenter la capacité du parking actuel, qu'en est il actuellement ?

- **Problème des 4,5 jours hebdomadaires**. La totalité des agents du poste veulent conserver le régime horaire actuel. Ils s'inquiètent du changement horaire intervenu dans certains regroupements qui sont passés sous le régime des 5 jours. Une permanence de 5 jours sur site additionné d'un service caisse alourdi rendrait impossible les remplacements des agents en congés, comme cela fonctionne à l'heure actuelle.

- **Problème du tri du courrier et des compétences croisées**. Nous rappelons qu'il manque 0,5 agent au dernier décompte officiel de l'administration.

Si les agents de la Trésorerie devaient effectuer seuls la tenue d'une caisse unique, il en résulterait un net accroissement de la charge de travail mettant en péril l'organisation actuelle. les taches de tri de courrier, d'encaissement de chèques et de supervision des mandats et des titres ne pourraient être assurées par la caisse. Le remplacement à la caisse par tous les agents du poste suscite une vive inquiétude suite à la complexité croissante qui en résulterait.
On parle d'une "filtration " au rez de chaussée...

- **Problèmes des "archives dormantes".** après prise des mesures, nous arrivons à 200 mètres de linéaires! La solution préconisée par la direction de "louer un box en ville" fait sourire. Il y a également le problème de l'archivage des rôles d'impôts avant 2009 conservés à la trésorerie de Saint- Girons malgré le transfert des compétences.

- **Problème de la porte de service**. Si toute la trésorerie actuelle était regroupée sur l'emplacement du SIE, il n'existerait pas de porte de service. Vu l'afflux au guichet (régisseurs, ordonnateurs, usagers divers et contribuables), il deviendrait difficile de sortir par la même entrée que le public! Le problème de la sécurité au sens large serait posé.

Voila les divers points soulevés par les collègues auxquels nous demandons à l'administration une réponse précise et argumentée. Il semblerait que le chef de poste n'ait pas été associé aux consultations du pré projet et qu'aucun membre de la direction ne soit venu évaluer la situation "in situ"!

Ce déménagement semble se faire à marche forcée sans concertation et prise en compte du fonctionnement des services et de la condition des agents. La mutation prochaine de certains responsables ne saurait imposer un passage en force de ce projet. »

En réponse, La Direction nous a répondu que rien n'était décidé, que les crédits demandés pour une étude n'étaient pas encore débloqués. Si le déménagement se confirmait il n'aurait pas lieu avant la fin 2013, voir début 2014. C'est la prochaine équipe dirigeante qui devra mener ce projet à son terme. Comme l'on pouvait s'y attendre, M. COEVOET a considéré les inquiétudes des agents disproportionnées et il n'a pas pu nous donner des réponses argumentées dans la mesure où il considère que rien n'est arrêté. Cependant, il devrait se rendre sur place afin de rassurer les agents.
Nous suivrons cette affaire de prés afin de défendre les attendes et les légitimes revendications de l'ensemble des agents concernés.

↳Alors que nous ne l'attendions plus, car évoquée depuis des années et sans cesse retardée, la mise en place d'une nouvelle téléphonie va enfin se mettre en place en Ariège (1er en France) dans les sites suivants : la DDFIP, Les Trésoreries d'Ax-les-Thermes, Castillon, Luzenac Oust, Tarascon, Vicdessos, Le Fossat, Mirepoix et Varilhes.
De nombreux problèmes vécus devraient être résolus avec la mise en place de nouvelles fonctionnalités : une boite vocale par poste, des message musicaux (attente, pré décroché…), des multi lignes, l'interception des appels, les groupements de postes, les renvois d'appels et la supervision.
Mais ne soyons pas trop optimistes et attendons la mise en place effective avant d'en tirer les conclusions qui s'imposeront. Les premiers tests auront lieu courant juin.

↳Les représentants de ***FO DGFIP*** ont rappelé que des visites de postes et de services sont organisées actuellement par les responsables départementaux de leur organisation syndicale. Il n'était pas possible d'aborder l'ensemble des problèmes signalés lors de ce CTL. Le principe d'un entretien avec la Direction est acté et aura lieu sous peu. Nous en rendrons compte.

Les représentants de *FO DGFIP* au CTL de l'Ariège

Jean - Paul BERTRAND **Pierre BONZOM**

Titulaire **Suppléant**

SYNDICAT

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ----------**PRENOM** : ----------

GRADE : ----------

AFFECTATION : ----------

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**

Fait à ---------- **le**----------

(signature)

➔ ***66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu***